



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 décembre 2009

Cameroun : « Libérons Lapiro ! »

Des musiciens se mobilisent en faveur d'un chanteur camerounais emprisonné

Dès demain, vendredi 1^{er} janvier 2010, sur le site de [Mondomix](http://mondomix.com), une compilation téléchargeable gratuitement sera offerte à tous les internautes qui signeront la pétition pour la libération du chanteur camerounais Lapiro de Mbanga. Une action soutenue par l'ACAT-France, le Comité de soutien de la diaspora camerounaise, Freemuse et Survie.

Agissez ! Signez la pétition !

<http://mp3.mondomix.com/libérons-lapiro>

Et télécharger gratuitement la compilation « *Libérons Lapiro* » composée de titres inédits ou rares écrits par des différents artistes.

De son vrai nom, Pierre Roger Lambo Sandjo, Lapiro est un des chanteurs les plus populaires de son pays, actuellement incarcéré à Douala, au Cameroun, à l'issue d'un procès particulièrement inéquitable. Condamné à 3 ans de prison, assortis d'une amende de 200 millions de francs CFA, il lui est officiellement reproché d'être l'instigateur « *des émeutes de la faim* » qui ont éclaté à Mbanga en février 2008. La hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires ainsi qu'un facteur politique - le projet de modification constitutionnelle qui permet au président Paul Biya de se présenter pour un nouveau mandat alors qu'il est au pouvoir depuis 1982 – ont été les déclencheurs de ce soulèvement populaire au Cameroun.

Mais en réalité, ce que le pouvoir reproche à Lapiro, c'est une chanson intitulée "Constitution constipée", qui évoque à mots couverts la fatigue de Paul Biya, aujourd'hui âgé de 76 ans. C'est donc la liberté d'expression du chanteur qui est remise en cause. Plusieurs musiciens ont donc manifesté leur solidarité et, avec le soutien de Mondomix, proposent cette compilation inédite.

Le 25 novembre dernier, le chanteur Lapiro a reçu un prix d'Oxfam Suisse, le « *Freedom to create* » qui récompense les artistes qui utilisent leur talent pour défendre la liberté d'expression et les droits de l'homme.

En février 2008, la sortie du rapport « [Cameroun : Une répression sanglante à huis clos](#) » par l'Observatoire national des droits de l'homme, en appui avec l'ACAT-France, dénonçait déjà les exactions et la violence des forces de sécurité camerounaise durant les « *émeutes de la faim* » qui ont causé la mort d'au moins 139 personnes. Aujourd'hui encore, aucune commission d'enquête n'a été constituée afin d'établir la vérité sur ces quatre journées de violences (du 25 au 29 février 2008) ni aucun élément des forces de sécurité n'a fait l'objet de sanctions ni de poursuites judiciaires.

/// Contact presse :

François Mauger / francois.mauger@neuf.fr / 06 63 65 17 64

Cécile Michiardi / cecile.michiardi@acatfrance.fr / 01 40 40 74 10



Et avec le soutien du Comité de soutien de la diaspora camerounaise pour la Libération de Lapiro